

Le 24 mars 2010

## Communiqué de presse

### **Eurotoll certifié ISO 9001 - 2008 pour son activité : Émission et gestion de contrats de services de mobilité et télépéage poids-lourds en France et en Europe. Une certification qui confirme son engagement en faveur du management de la qualité.**

Depuis 2007, date de sa création, eurotoll -opérateur de services de télépéage et de services d'optimisation de flottes associés – a fait de l'amélioration continue de la qualité offerte à ses clients une priorité stratégique. Aussi, était-il naturel pour la société émettrice de vouloir concrétiser et formaliser cette ambition dans une démarche de certification moins de 3 ans après sa création.

#### **Eurotoll est certifié ISO 9001-2008.**

Eurotoll a obtenu la certification ISO 9001-2008 qui démontre qu'elle a

- mis en place un système de management de la qualité qui a été reconnu conforme aux référentiels les plus exigeants ;
- développé des services qui respectent ces exigences.

Le périmètre de la certification a porté tant sur les aspects fonctionnels (Direction générale, ressources humaines, gestion du risque client et systèmes d'information) que sur les savoir-faire dont bénéficient ses clients (conception, production et commercialisation de services, gestion de la relation client et gestion de la qualité).

L'audit a été mené du 15 au 17 février 2010 par la société SGS, certificateur à l'échelle européenne.

## **Management de la qualité, une étape supplémentaire qui dote eurotoll d'un atout crucial pour se positionner en tant qu'émetteur à l'échelle européenne.**

Eurotoll a réalisé en 2009 la première mesure annuelle de satisfaction de ses clients qui a prouvé que 93% des clients étaient satisfaits de la qualité de service et que 40% lui attribuaient la note « excellente ».

Cet agrément permet en outre à eurotoll de répondre aux exigences du nouvel environnement réglementaire français et européen. En effet, la directive européenne Interopérabilité impose aux émetteurs de services de télépéage d'obtenir la certification ISO 9001 à échéance 2011. De même, en France, pour être agréés à émettre le service Ecotaxe, les émetteurs devront être certifiés ISO 9001.

### **A propos d'eurotoll :**

eurotoll est un leader européen des services de télépéage. Son réseau couvre le réseau français Tis- PL et l'ensemble du réseau espagnol Via-T, c'est-à-dire l'accès à 42 concessionnaires d'autoroutes (13 en France + 29 en Espagne), 12 000 km d'autoroutes à péage ainsi que des tunnels, des ponts et 8 parkings sécurisés pour les poids lourds. Son offre de télépéage intègre également le télépéage slovaque Myto, et en 2010 l'autrichien Go-Box, l'italien Telepass et le portugais Via Verde.

eurotoll propose en outre une gamme de services d'optimisation de gestion de flottes, qui permettent aux gestionnaires de contrôler leurs consommations de péage, de renforcer la compétitivité de leur flotte et d'augmenter leur rentabilité.

80 % des badges eurotoll intègrent ces services à valeur ajoutée (rapports, alertes, etc. .)

Eurotoll propose également une gamme de services de récupération de la TVA dans toute l'Union Européenne.

Eurotoll : 80 collaborateurs et 23 partenaires en Europe - Plus d'informations sur [www.eurotoll.eu](http://www.eurotoll.eu)

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Eurotoll

Anne Forges

Direction de la Communication

Tel +33 1 41 90 59 29

[Anne.forges@sanef.com](mailto:Anne.forges@sanef.com)

Christophe Mahé

Directeur Commercial & Marketing

Tel : 01 41 90 84 33

[christophe.mahe@eurotoll.fr](mailto:christophe.mahe@eurotoll.fr)